



Comité de vigilance

Lieu d'enfouissement de la Ville de Québec

COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE LA VILLE DE QUÉBEC (CVLE)

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

29 septembre 2020, de 19 h 00 à 21 h
ZOOM

PRÉSENTS

Audrey Roberge, Conseil régional de l'environnement
David Sénéchal, Ville de Québec
Denis Lachance, Corporation des sentiers
récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré
Jean Landry, OBV Charlevoix-Montmorency
Majella Pichette, MRC Côte-de-Beaupré
Marie-Christine Alarie, Communauté métropolitaine de
Québec

Mario Godbout, Conseiller de Saint-Joachim
Michel Beaumont, Élu de la Ville de Beaupré
Pascale Despins, Citoyenne de Saint-Joachim
Pierre Dion, Président, Citoyen de la MRC de la Côte-de-
Beaupré
Roxanne St-Laurent, Ville de Québec

ABSENTS

Martin Leith, Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
Michel Simard, Citoyen de Saint-Ferréol-les-Neiges
Pierre Jean, Ville de Québec
Reynald Cormier, Municipalité de Saint-Tite-des-Caps

Robert Caron, Citoyen de Saint-Tite-des-Caps
Représentant Santé publique
Suzanne Verreault, Éluée de la Ville de Québec

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption des comptes rendus du 10 mars, du 28 avril 2020 et du 16 juin
 4. Suivi environnemental
 5. Suivi des opérations et divers travaux LEVQ
 6. Planification de la visite du LET (suite)
 7. Procédure pour les comptes rendus
 8. Quorum
 9. Bilan financier
 10. Varia
 11. Date et contenu de la prochaine rencontre
 12. Fin de la rencontre
-

Compte-rendu du CVLE	Actions/Suivis à faire
<p>1. Mot de bienvenue et début de la visite des installations de l'incinérateur de Québec</p> <p>19h05 : Début de la rencontre, le président souhaite la bienvenue aux membres. Mario Godbout introduit Pascale Despins, nouvelle représentante des citoyens de Saint-Joachim. Le comité lui souhaite la bienvenue.</p>	
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Le Président fait la lecture de l'ordre du jour. Celui-ci sera suivi malgré le quorum qui n'est pas atteint.</p>	
<p>Résolution CVLE 2020-09-29 n° 1 — l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jean Landry, appuyée par Mario Godbout</p>	
<p>3. Adoption des comptes rendus du 10 mars, du 28 avril et 16 juin 2020 et suivis</p> <p>Les membres du comité prennent connaissance des comptes rendus. Ceux-ci sont adoptés tels que proposés par l'assemblée.</p>	
<p>Résolution CVLE 2020-09-29 n° 2 — l'adoption du compte-rendu de la rencontre du 10 mars 2020 tels que modifiés est proposée par Majella Pichette, appuyée par Denis Lachance</p>	
<p>Résolution CVLE 2020-09-29 n° 3 — l'adoption du compte-rendu de la rencontre du 28 avril 2020 tels que modifiés est proposée par Mario Godbout, appuyée par Jean Landry</p>	
<p>Résolution CVLE 2020-09-29 n° 4 — l'adoption du compte-rendu de la rencontre du 16 juin 2020 tels que modifiés est proposée par Jean Landry, appuyée par Michel Beaumont</p>	
<p>4. Suivi environnemental printemps-été 2020</p> <p><u>Eaux souterraines</u> Comme pour les campagnes précédentes, quelques puits d'observation (PO-03-02, PO-06-2B, PO-06-7C, PO-09-03) présentent des concentrations en fer et/ou en manganèse au-delà des normes du REIMR, mais ceci n'est pas considéré comme une non-conformité, car ces concentrations sont inférieures à la teneur de fond naturelle du site. Le puits PO-09-04 a toutefois présenté des concentrations en fer et en manganèse plus élevées que la teneur de fond. Toutefois, il a été possible de confirmer que ce dépassement est d'origine biologique.</p> <p><u>Eaux de surface :</u> Tous les résultats obtenus dans les divers ruisseaux et réseaux de drainage respectent les normes environnementales, à l'exception des coliformes fécaux en un endroit (STA-44 – ruisseau ouest) lors de la campagne d'été. Ces coliformes fécaux sont associés à la présence d'animaux et non aux eaux rejetées en provenance du site. Les dépassements en fer mesurés à la STA-44 sont associés à la teneur de fond naturelle.</p> <p><u>Étanchéité du LET</u> Dans le réseau de captage secondaire, il n'y a aucun écoulement d'eau au printemps et ni à l'été.</p> <p><u>Traitement de lixiviat :</u> Tous les résultats du suivi régulier (hebdomadaire et mensuel) respectent les normes en vigueur.</p>	<p>Roxanne : Mettre à jour le dictionnaire des termes entourant le suivi environnemental du LET et LES sur le site internet</p>

Tous les résultats respectent les objectifs environnementaux de rejets (OER) au printemps. Pour le suivi d'été, tous les résultats sont conformes, à l'exception des dioxines et furannes. Ce résultat présente une concentration similaire à celles observées dans les eaux de surface du Québec (MELCC).

Biogaz

Faibles détections en méthane au printemps dans les puits du LES GZ-00-09 et GZ-03-05 (4 et 0,5%). Loin des limites admissibles pour le site.

À titre indicatif, le changement de matière acheminé au LET (diminution de matières organiques) peut changer la nature des eaux de lixiviation à traiter, mais sa gestion est plutôt dépendante des précipitations en fonction des bassins de rétention.

5. Suivi des opérations et divers travaux LEVQ

COVID-19

- L'affichage sera bonifié pour s'harmoniser avec les derniers développements de la pandémie;
- Depuis le début de la pandémie, les activités au LEVQ ont été maintenues sans interruption.

MELCC – Inspection de contrôle

- Inspection de contrôle surprise le 14 septembre dernier;
- L'inspecteur prend le soin de préciser que la Ville de Québec gère bien son lieu d'enfouissement, en effet, en raison de la nature des matières reçues au LET (majoritairement des cendres de l'incinérateur), le site est propre par rapport à d'autres;
- Aucune non-conformité n'a été relevée par l'inspecteur.

Nettoyage des réseaux et autres équipements

- Les activités de nettoyage annuelles se sont déroulées rondement en août et septembre;
- Le bon déroulement de ces activités aura des répercussions positives sur les finances;
- La compétence et la stabilité des fournisseurs impliqués ont facilité la réalisation de cette tâche.

Inspection et essais d'étanchéité

- L'inspection visuelle des ouvrages et les essais d'étanchéité des conduites ont été réalisés en concomitance avec les activités d'entretien, en septembre;
- La compétence et la stabilité des fournisseurs impliqués ont facilité la réalisation de cette tâche.

Quantités reçues au LEVQ

De janvier à septembre

- 2020 : 47 000 Tm

- 2019 : 48 000 Tm

Nous nous dirigeons vers une année similaire à 2019 (65 000 Tm admises).

Essentiellement, la baisse observée est liée à une baisse d'ordures ménagères domestique et commerciale (-900 Tm). En effet, certains gisements sont maintenant dirigés vers l'incinérateur de Québec pour intégrer le futur mode de récupération des matières organiques.

La pandémie semble n'avoir eu pour effet que de déplacer la production des citoyens du printemps (mars et avril) vers l'été. Par exemple, en 2020, le LEVQ a reçu 270 tonnes de cendres d'incinération de plus qu'en 2019. Par ailleurs, la COVID ne semble pas avoir d'impact sur les boues municipales reçues. En ce qui concerne les déchets internationaux, il y a une légère baisse, laquelle est marginale par rapport à l'ensemble des matières reçues au LEVQ.

Recouvrement final

Le chantier visant à compléter les travaux de recouvrement final (phase 4), entrepris l'an dernier, sera complété comme prévu, en 2020.

L'entrepreneur a commencé à mobiliser ses ressources lors de la semaine du 24 août. Les travaux seront complétés à la mi-octobre. En tout, près de 22 000m2 auront été finalisés dans le cadre de ce projet (10 000 m2 en 2019 et 12 000 m2 en 2020). Une partie des cellules d'enfouissement #2, 3 et 4 sont touchées par ces travaux. À titre d'information, le recouvrement permet de réduire l'acheminement d'eau à la station de traitement. Les cellules sont recouvertes entre autres par une membrane, laquelle se trouve dans les conditions optimales pour durer le plus longtemps possible. Le site est également conçu pour protéger au maximum la nappe phréatique sur plusieurs dizaines d'années.

Station de traitement des eaux

- Les activités de traitement ont été suspendues lors de la dernière semaine d'août afin de permettre la réalisation d'activités d'entretien et d'inspection. Le traitement a été remis en marche graduellement à compter du 22 septembre.
- Les réseaux de transport, les regards, postes de pompage et bassins d'accumulation ont suffi à la demande, aucune surverse ou débordement n'est survenu depuis le début de l'année 2020.
- À titre informatif, la membrane d'un bassin de stabilisation des boues a été refaite de manière à en prolonger la durée de vie. Ce sont des travaux qui sont coûteux et laborieux. C'est une bonne chose que ce soit fait!

Capacité des ouvrages d'entreposage

Les bassins (# 7, 8 et 9) disposent d'environ 45 000 m3 d'espace utile. Ce qui représente près du maximum d'espace utile disponible.

Torchère du LES

La faible quantité (débit/concentration) de biogaz captée dans le L.E.S. a entraîné l'arrêt de la torchère en mars et avril 2020. Les experts l'ont remis en marche en avril. En mai et juillet, la torchère a été opérée optimalement avec un taux de fonctionnement de près de 75% alors qu'en juin elle a fonctionné un peu moins de la moitié du temps (ce qui est un peu plus problématique). En août, le taux de fonctionnement s'est réduit à 64%, mais la plus grande quantité de gaz à effet de serre a été détruite. Au total, en 2020, 600 tonnes équivalentes CO2 ont été détruites. À titre de comparaison, en 2019 c'est près de 2000 tonnes qui ont été éliminées.

<p>6. Planification de la visite du LET (suite)</p> <p>Audrey présente le résultat des approches réalisées auprès des écoles. Les répondants du milieu scolaire ont démontré de l'intérêt pour ce type d'activité. En raison de cet intérêt, les membres du comité bonifient la fiche projet portant sur les visites du LET dédié au milieu scolaire. Les discussions permettent d'alimenter l'élaboration du projet.</p>	<p>Coordonnatrice : Avoir une proposition pour le début de l'année 2021</p>
<p>7. Procédure pour les comptes rendus</p> <p>Les membres du comité demandent à la coordination de réaliser une procédure pour l'envoi des comptes rendus dans un délai de 30 jours suivant la rencontre du comité pour pré approbation. Les membres du comité désirent également se doter d'un tableau de bord annuel pour suivre les discussions, décisions et actions du comité. Ce tableau de bord permettrait de faciliter l'écriture du bilan annuel et de du plan d'action annuel du comité.</p>	<p>Coordonnatrice : Faire une proposition de procédure pour la réalisation des comptes rendus de rencontres</p> <p>Pascale : Partager un modèle de tableau de bord annuel à la coordonnatrice.</p>
<p>8. Quorum</p> <p>Les membres du comité souhaitent que les membres du comité soient participatifs et motivés à poursuivre leur implication au sein du CVLE.</p>	<p>Coordonnatrice et Pierre Dion : Faire une lettre de motivation aux membres.</p>

<p>9. Bilan financier</p> <p>Les membres du comité consultent le bilan financier. À l'approche de la fin de l'année, le comité se retrouve encore en situation de surplus budgétaire. Outre l'idée de faire des visites au lieu d'élimination prévu pour 2021, les membres du comité souhaitent explorer la possibilité de donner de l'argent aux écoles pour initier des activités permettant de stimuler le recyclage dans les écoles.</p> <p>Axelle Dudouet, de la Ville de Québec est une bonne ressource à solliciter pour obtenir des idées à cet effet.</p>	<p>Coordonnatrice : Faire une proposition concrète à cet effet aux membres du comité.</p>
<p>10. Varia</p>	
<p>11. Date et contenu de la prochaine rencontre</p> <p>La prochaine rencontre est prévue pour le 24 novembre 2020 à partir de 18 h</p>	<p>Coordonnatrice : Envoyer l'invitation par courriel aux membres du comité</p>
<p>12. Fin de la rencontre</p> <p>Fin de la rencontre à 21 h 09</p>	

STRUCTURES ET MEMBRES DU COMITÉ

SECTEUR	ORGANISME	PERSONNE EN FONCTION
Citoyens	Citoyenne de la paroisse de Saint-Joachim	Pascale Despins
	Citoyen de la Municipalité de Saint-Tite-des-Cap	Robert Caron
	Citoyen de la MRC de la Côte-de-Beaupré	Pierre Dion
	Citoyen de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges	Michel Simard
Groupes environnementaux et socioéconomiques	Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale	Audrey Roberge
	Comité d'environnement Côte-de-Beaupré	Jean Landry (OBV)
	Milieu récréotouristique	Denis Lachance
Élus municipaux	Élu de la paroisse de Saint-Joachim	Mario Godbout
	Élu de la Municipalité de Saint-Tite-des-Cap	Reynald Cormier
	Élu(s) de la MRC de la Côte-de-Beaupré	Majella Pichette
	Élu de la Ville de Québec	Suzanne Verreault
	Élu de la Ville de Beaupré	Michel Beaumont
	Élu de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges	Martin Leith
Observateur(s)	Communauté métropolitaine de Québec	Marie-Christine Alarie
Ville de Québec	Division prévention et contrôle environnemental	Roxanne St-Laurent
	Division de la valorisation énergétique	David Sénéchal
	Division de la valorisation énergétique / Sect. de l'exploitation des grands ouvrages	Pierre Jean
Gouvernement du Québec	Santé publique	Vacant
	MELCC	Vacant

Légende :

Membres prévus par la résolution et membres votants

Membres non prévus par la résolution

[Membres sans droit de vote](#)

CALENDRIER DES RENCONTRES 2019

DATES	TYPE DE RENCONTRE
10 mars 2020	Régulière
28 avril 2020	Régulière
16 juin 2020	Régulière
29 septembre 2020	Régulière
24 novembre 2020	Régulière